

Etablissement primaire de Moudon-Lucens et environs

Avenue du Fey 40
1510 Moudon
Tél. : 021 557 03 44
ep.moudon-lucens@vd.ch



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Aux parents des élèves
de l'établissement primaire
Moudon-Lucens et environs

Réf. ZYSS

Moudon, le 17 juin 2026

Recommandations suite aux cas de gale

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous vous informons que plusieurs cas de gale ont été signalés au sein de l'établissement ainsi que dans les structures parascolaires. Pour rappel, la gale est une maladie **bénigne** mais **contagieuse**.

Nous sommes en contact avec l'Office du médecin cantonal, responsable de la prévention et du contrôle des maladies transmissibles dans le canton de Vaud. À ce jour, les recommandations sont les suivantes :

- Consulter votre pédiatre ou votre médecin traitante en cas d'apparition de plusieurs boutons accompagnés de démangeaisons, notamment au niveau des plis de l'aîne, dans les parties génitales ou entre les doigts et les orteils afin d'obtenir un diagnostic fiable.
- En cas de gale dans le cadre scolaire et parascolaire, le retour à l'école ou dans les structures d'accueil est autorisé 24 heures après la première prise du traitement.
- Pour les mesures à mettre en place au domicile ainsi que pour les autres membres de la famille, nous vous invitons à suivre les recommandations de votre pédiatre ou de votre médecin traitant.

Les professionnels scolaires et parascolaires peuvent être amenés à vous contacter et à vous demander de consulter votre médecin si des symptômes évocateurs sont observés chez votre enfant.

Nous vous serions reconnaissants d'une part, d'informer l'infirmier scolaire en cas de diagnostic positif et de lui transmettre les coordonnées du pédiatre ou du médecin traitant à l'adresse suivante : servicesante.ep.moudon@avasad.ch (pour Lucens et Moudon).

Si votre enfant fréquente une structure de parascolaire, merci de leur transmettre également ces informations.

Conscients que cette situation peut nécessiter une certaine flexibilité de votre part, notamment en cas de consultation médicale ou d'éviction temporaire, nous vous remercions de votre collaboration. Notre objectif commun est de garantir l'accueil de tous les enfants dans les meilleures conditions possibles et de limiter la propagation.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos cordiales salutations.

Sophie Zysset
Pour le conseil de direction